



Première étape du programme de cession annoncé par le Groupe Clariane – signature d'un accord portant sur la cession du réseau Berkley Care au Royaume-Uni

Paris, 28 février 2024 – Clariane (CLARIA.PA – ISIN FR0010386334), annonce aujourd'hui la signature d'un accord portant sur la cession de l'ensemble de ses activités et de ses actifs au Royaume-Uni, à Elevation Healthcare Properties, fonds anglais d'investissement spécialisé dans le secteur de l'immobilier d'établissements de retraite et de santé, géré par Elevation Advisors LLP, pour une valeur brute de cession de £207 millions (environ €243 millions). Le closing de cette opération interviendra dans les prochaines semaines.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière du Groupe annoncé le 14 novembre 2023, par lequel la Société s'est engagée à mettre en œuvre, à partir de 2024, un programme de cessions d'actifs opérationnels et immobiliers ainsi que des partenariats en capital pour un montant attendu d'environ 1 milliard d'euros de produits de cessions bruts, destiné à réduire son endettement et son levier financier.

Le réseau exploité par le Groupe au Royaume-Uni compte 12 maisons de retraite acquises entre 2020 et 2022, dont tous les murs, sauf pour une résidence, sont détenus en propre. Cette plateforme a généré en 2023 un chiffre d'affaires de £55 millions (environ €63 millions) pour un EBITDA de £12 millions (soit environ €16 millions).

L'intégralité du produit net de cette vente, après remboursement de la dette immobilière portée au Royaume-Uni de £38 millions et des €90 millions d'obligations remboursables en actions souscrites par Predica et adossées à ces actifs immobiliers, servira au remboursement d'environ €100 millions d'euros de l'encours de la dette du Groupe.

Une provision de -€40 millions pour perte de valeur a été constatée dans les comptes 2023 au titre de cette transaction. Cette provision correspond à la différence entre le prix de cession et la valeur d'acquisition des actifs telle que comptabilisée dans les comptes de la société, sous l'effet de l'évolution défavorable des taux de capitalisation sur la période.

Sophie Boissard, Directrice Générale et administratrice du Groupe Clariane, a déclaré :

« Les bonnes conditions dans lesquelles cette opération s'est réalisée témoignent de la qualité du travail réalisé par nos équipes pour constituer et développer le réseau Berkley Care. Elevation est un partenaire de longue date qui partage nos valeurs et nos engagements en matière sociale et environnementale et qui saura poursuivre le développement pérenne de l'activité. Elevation a par ailleurs intégré le management local dans le processus de reprise des activités opérationnelles. Avec cette première transaction, à laquelle s'ajoute la vente de 6 actifs immobiliers aux Pays-Bas annoncée le 5 février dernier, nous démontrons notre capacité à mettre en œuvre avec célérité le programme de recentrage et de désendettement nécessaire au renforcement de notre structure financière, conformément aux engagements annoncés le 14 novembre dernier. »

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public, et il n'y aura pas de vente de titres dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet Etat ou de cette juridiction. La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions spécifiques. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Un prospectus relatif à l'augmentation de capital sera soumis par Clariane S.E. à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers avant le lancement effectif de l'augmentation de capital.

Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent document ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Clariane S.E. ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans sept pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Avec leurs différentes expertises, les 70 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de plus de 800 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, Berkley, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Les essentielles, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris Section A depuis novembre 2006 et est inclus dans les indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small and MSCI Global Small Cap

Euronext ticker: CLARI.PA - ISIN: FR0010386334

Contacts investisseurs

Stéphane Bisseuil
Directeur des relations investisseurs
+33 (0)6 58 60 68 69
stephane.bisseuil@clariane.com

Contacts presse

Matthieu Desplats
Directeur des relations presse
06 58 09 01 61
Matthieu.desplats@clariane.com

Julie Mary
Responsable des relations presse
06 59 72 50 69
julie.mary@clariane.com

Florian Bachelet
Responsable des relations presse
06 79 86 78 23
florian.bachelet@clariane.com